

Les compétences

Les compétences
Les compétences

Juridiquement, dans les statuts, les compétences de la Communauté d'agglomération s'organisent entre compétences obligatoires, facultatives et optionnelles.

> Compétences obligatoires

• Le développement économique

La Communauté assure la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire. Elle mène également des actions de développement économique d'intérêt communautaire telles que l'accompagnement à la création de pôles de compétitivité sur le secteur thermal notamment.

• L'aménagement de l'espace

Au travers d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Communauté définit les grandes orientations d'urbanisme et de développement du territoire. Le Plan de Déplacement Urbain, « volet mobilité du SCOT », définit les priorités de l'agglomération en matière de déplacement. L'objectif à terme est de proposer des alternatives à l'utilisation de la voiture en ville (réseau de transport en commun URBUS).

• L'équilibre social de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat définit les objectifs du Grand Dax en matière d'habitat avec :

- l'amélioration de l'offre de logements sociaux ;
- l'accès au logement pour les personnes défavorisées ;
- la réserve de foncier pour la mise en oeuvre de notre politique en matière d'habitat ;
- le renouvellement du parc immobilier urbain ou périurbain avec la mise en ?uvre d'une Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à partir de 2008.

• Politique de la ville

Dernière compétence obligatoire de la Communauté, elle porte sur les domaines de développement urbain, local et d'insertion économique d'intérêt communautaire.

Le Grand Dax s'engage également dans la création d'une CISPD (*Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*).

> Compétences Optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**

L'objectif : promouvoir toute action de préservation de l'environnement.

A travers cette compétence, la communauté réalise la collecte en porte à porte et favorise le tri sélectif des déchets. Elle s'implique dans la réduction du volume des déchets, de la nuisance sonore, de la maîtrise de la demande d'énergie et de la pollution de l'air.

Le Grand Dax a également la charge d'un Plan Climat Territorial, avec une 1ère mission l'élaboration d'un Bilan Carbone®.

- **Création, aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement communautaires**

La Communauté assure la gestion et l'entretien de la totalité des voies communales revêtues ouvertes à la circulation publique pour 19 communes de l'agglomération, soit 417 kilomètres, et de 10% des voies de Dax. Le Grand Dax est également en charge de la gestion des parcs de stationnement communautaires.

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

Dans un premier temps, il s'agit de mener des actions d'intérêt communautaire vers la petite enfance de 0 à 3 ans.

- développer la capacité d'accueil des gardes collectives et structures existantes
- création et animation d'un relais d'assistantes maternelles/parents/enfants intercommunal (RAMI)
- création et gestion de la crèche familiale

Pour les 6-16 ans :

- Création et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement intercommunal
- participation financière par fonds de concours aux structures existantes pour harmoniser les tarifications au sein d'une même structure et optimiser leur fonctionnement
- création d'un réseau d'animation des centres de loisirs

Pour les adolescents :

- participation financière par fonds de concours aux projets collectifs qu'ils auront mis en place dans leurs foyers ou maisons de jeunes

Depuis 2009, le Grand Dax, via la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS), reprendra la gestion d'un « bouquet » de

services d'aide et d'accompagnement à domicile en direction des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées :

- aide ménagère
- auxiliaire de vie
- garde de jour
- partage de repas
- téléalarme

> Compétences Facultatives

- **Aménagement et gestion du chenil intercommunal**

La Communauté est propriétaire des installations et assure l'activité fourrière qui lui a été transférée par les communes. A ce titre, elle finance les travaux nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil des animaux.

- **Opérations d'aménagement rural**

Le Grand Dax conduit les opérations d'aménagement rural.

- **Gens du voyage**

L'agglo assure la création, le réaménagement, l'entretien, la gestion des aires d'accueil et terrains de passage des gens du voyage.

- **Aménagement numérique du territoire en matière de communications électroniques**

Le Grand Dax s'est engagé à résorber toutes les zones d'ombres du territoire pour permettre un accès à internet pour tous. 15 Km de fibre optiques ont été d'ores et déjà posés sur 3 communes (Narrosse, Rivière et Heugas).

Par ailleurs, le Grand Dax a lancé une consultation pour organiser une Délégation de Service Public avec un opérateur pour la mise en place du très haut débit.

No

